

MÉMOIRE D'AVENIR

LE JOURNAL DES ARCHIVES NATIONALES

n° 49

JANVIER-MARS
2023



**HISTOIRE
D'ARCHIVES**

**Les 10 ans du site de
Pierrefitte-sur-Seine**



Bruno Ricard,
directeur des Archives nationales

Une tour fièrement dressée dans la plaine, en dialogue avec la basilique de Saint-Denis, la butte de Montmartre et la tour Pleyel, voilà à quoi ressemblera l'extension du site de Pierrefitte-sur-Seine des Archives nationales à horizon 2027. En rupture avec l'horizontalité du bâtiment de Massimiliano Fuksas, elle en modifiera la physionomie d'ensemble, dynamisée par cette nouvelle verticalité. Le choix de ce projet architectural, proposé par l'agence l'AUC, grand prix de l'urbanisme 2021, nous donne l'occasion de revenir sur l'histoire du site de Pierrefitte-sur-Seine, ouvert il y a tout juste 10 ans et de se projeter dans l'avenir avec optimisme. Le plus grand bâtiment d'archives d'Europe conservera son rang avec une capacité de conservation augmentée de 100 kilomètres linéaires, pour un total qui atteindra les 458 km. Au-delà des chiffres, ce sont des milliers de fonds d'archives d'intérêt national, publics et privés, qui pourront continuer de converger vers leur coffre-fort de Pierrefitte-sur-Seine, pour être communiqués aux chercheurs du monde entier.

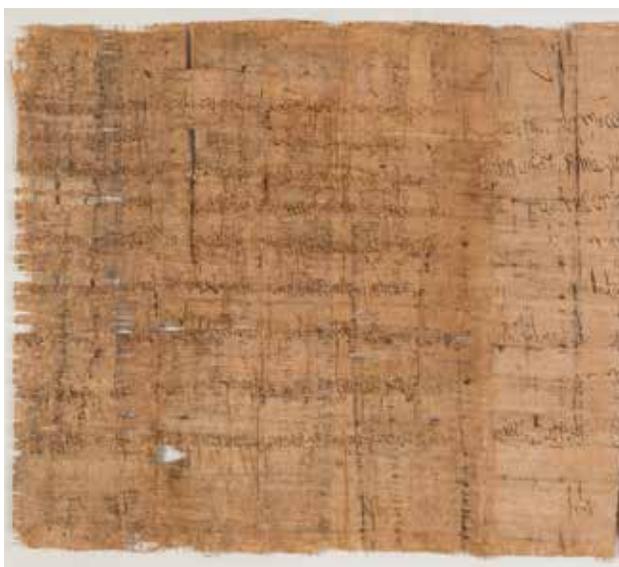
Le présent numéro de *Mémoire d'avenir* fait aussi la part belle aux expositions : exposition *Face aux épidémies, de la peste noire à nos jours* en cours à l'hôtel de Soubise jusqu'en février ; exposition *Louis XVI, Marie-Antoinette et la Révolution* qui lui succédera à partir de mars avec les fameuses lettres échangées entre la reine et le comte de Fersen ; exposition sur les déportées de Ravensbrück à Pierrefitte-sur-Seine.

Mais le public est aussi « hors les murs » : certaines de nos expositions circulent hors des Archives nationales, comme celles du cycle *Les Essentiels*, parfois hors de France, comme l'exposition *Simone Veil, archives d'une vie*, et même hors d'Europe pour *Filmer les procès, un enjeu social* ; d'autres sont enrichies de nos documents ou œuvres d'art, à l'instar de l'exposition *The Paris Opera and the arts*, actuellement présentée à Tokyo.

Je vous souhaite une excellente lecture, suivie si possible d'une visite...

Bruno Ricard

LE SAVIEZ-VOUS ?



Les Archives nationales conservent la collection de papyrus médiévaux la plus riche au monde

avec une quarantaine de documents produits du VII^e au IX^e siècle, sous le règne des rois mérovingiens et carolingiens, et provenant pour la plupart du trésor de la prestigieuse abbaye royale de Saint-Denis. Les collections de papyrus conservées ailleurs, comme au musée du Louvre ou à la British Library, sont en effet des documents antiques produits dans un contexte égyptien ou proche-oriental, lorsque cette plante était le principal support de l'écrit. Au sein de cet ensemble patrimonial inestimable, est conservé le plus ancien document des Archives nationales : un acte de juin 625 du roi Clotaire II, père du fameux Dagobert, qui est aussi le plus ancien acte royal médiéval conservé au monde.

Confirmation de Clotaire II de la donation d'un terrain, situé dans Paris, faite à l'abbaye de Saint-Denis - AE/II/1, [K//1/7]. © Archives nationales de France

Nuit de la lecture

Samedi 21 janvier 2023, à partir de 18h



Ateliers des anciens. © Alain Richard

Pour la 7^e édition de la Nuit de la lecture, les Archives nationales s'associent à l'« Atelier des anciens », atelier de pratique théâtrale de la maison de la Culture de Bobigny (93) destiné aux jeunes souhaitant poursuivre après leur baccalauréat une pratique théâtrale commencée au lycée.

Cette édition a pour thème la peur et, en écho, les Archives nationales proposent un parcours de lectures autour de l'exposition *Face aux épidémies*, allant de la bibliothèque au musée, en passant par les jardins. Textes d'archives et extraits de romans, de journaux intimes, de revues scientifiques, alimenteront ces lectures à haute voix, mises en espace par Clara Chabalier et interprétées par de jeunes comédiens. Elles évoqueront divers aspects, réels ou fantasmés, des épidémies, des protocoles et expérimentations médicales, des réactions populaires, depuis le Moyen Âge.

www.nuitsdelalecture.fr, inscription gratuite

Les Essentiels Exposition de la loi portant abolition de la peine de mort de 1981

Du 8 mars
au 4 septembre
2023

Le 9 octobre 1981, la peine de mort est abolie en France. En 2007, cette abolition est inscrite dans la Constitution. C'est l'aboutissement d'un long combat philosophique puis politique lancé avant la Révolution.



© Dominique Faget/AFP

L'original de cette loi, choisie par le public à l'issue d'un vote organisé à l'automne 2021, sera présenté dans le cadre du cycle d'expositions *Les Essentiels*, à l'hôtel de Soubise à Paris, à partir du 8 mars 2023. Son fac-similé sera visible aux mêmes dates sur le site des Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine.

Exposition Louis XVI, Marie-Antoinette et la Révolution, 1789-1792

Du 28 mars au 6 novembre 2023

Du 28 mars au 6 novembre 2023 (avec une fermeture en juillet-août), le visiteur pourra découvrir, à travers une centaine de documents, objets, meubles, tableaux, gravures retraçant la vie quotidienne de la famille royale aux Tuileries, une période généralement peu connue, celle des débuts de la Révolution française (entre le 6 octobre 1789 et le 10 août 1792), marquée par l'échec de la tentative de faire cohabiter les pouvoirs de l'Assemblée, du peuple et du roi. Les visiteurs retrouveront la correspondance de Marie-Antoinette et du comte de Fersen, le journal de Fersen relatant sa dernière visite à la reine, mais aussi des écrits de Louis XVI, comme son fameux journal ou son manifeste politique aux Français du 20 juin 1791, du mobilier provenant des Tuileries et un portrait de la reine, jamais exposé en France depuis plus de soixante-dix ans.



Pour en savoir
plus sur cette
exposition :

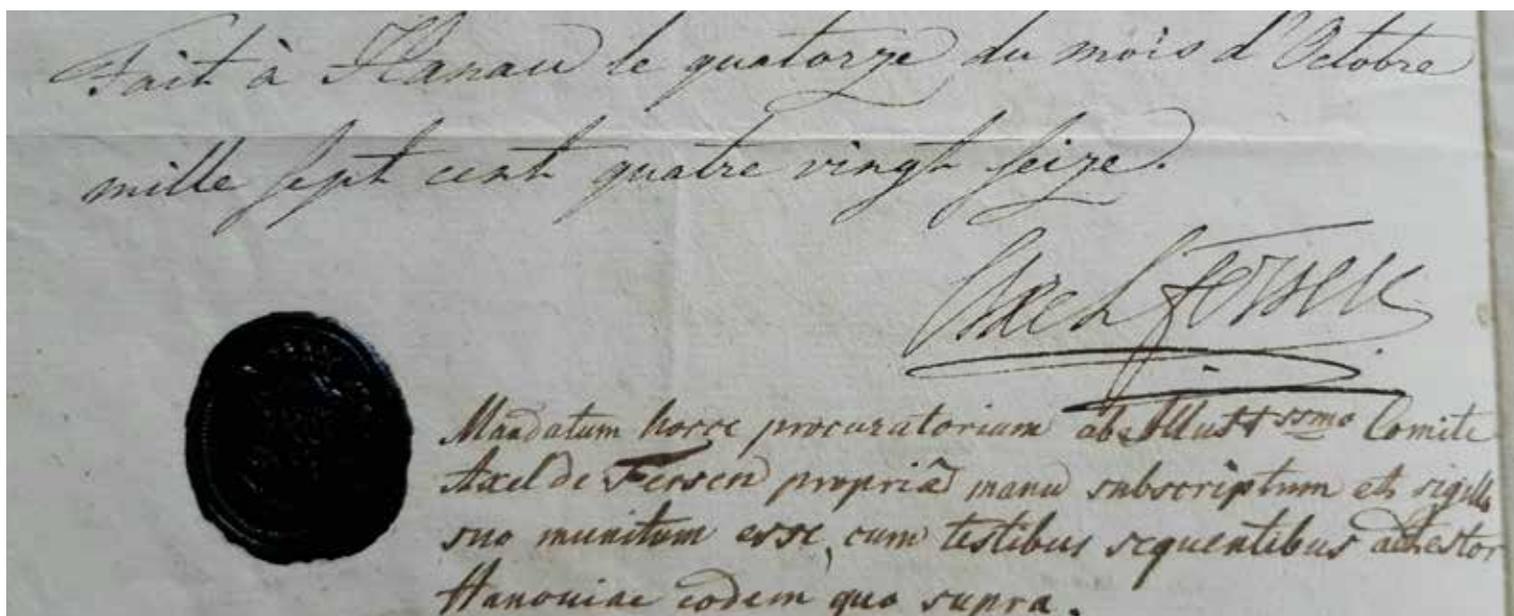


Historia

N'oubliez pas notre rendez-vous mensuel sur le site www.historya.fr
à la rubrique L'inédit du mois !

LE BARON DE BRETEUIL ET LE COMTE DE FERSEN

par Isabelle Aristide-Hastir, département des Archives privées



Signature du comte Axel de Fersen au bas d'un acte notarié pour la gestion de biens à Saint-Domingue (aujourd'hui : Haïti), passé à Hanau (Allemagne) le 14 octobre 1796. AB/XIX/5605. © Archives nationales de France

Le baron de Breteuil, ministre de Louis XVI n'a pas laissé de Mémoires, mais les chiffres inscrits sur ses factures et états de frais nous en apprennent bien plus sur ses réseaux que les récits ou correspondances officielles de l'époque.

Les Archives nationales ont récemment acquis plusieurs lots de documents qui nous renseignent sur la fortune et le train de vie, avant et après la Révolution, du baron de Breteuil. Parmi les factures et états de frais, apparaissent au bas d'une procuration pour la gestion d'une plantation à Saint-Domingue, le nom et la signature du comte Axel de Fersen, l'« ami » de la reine Marie-Antoinette. Que vient faire le comte de Fersen dans les affaires du baron de Breteuil ? Les Archives nationales ne conservent pas de fonds privé « Breteuil », mais d'autres sources permettent de donner des réponses.

Louis Auguste Le Tonnelier de Breteuil (1730-1807), avant d'être ministre de la Maison du roi Louis XVI (1783-1788), a été ambassadeur en Russie, en Autriche et en Suède, où il a fait la connaissance de la famille de Fersen. Il émigre dès juillet 1789, mais il reste l'homme de confiance

et le conseiller secret de Louis XVI pour les affaires extérieures et les relations avec les frères du roi, les comtes de Provence et d'Artois. En émigration, il est régulièrement en contact avec le comte de Fersen, qui, après l'échec de la fuite de la famille royale le 21 juin 1791, tente de mobiliser les puissances européennes pour soutenir le roi de France et sauver la reine.

Mais Breteuil se trouve dans de grosses difficultés financières : le service du roi, en voyages et envois de courriers, coûte cher ; ses biens sont confisqués en vertu de la loi sur les émigrés et la révolte des esclaves l'a privé de tout espoir de revenus provenant de sa plantation de Saint-Domingue. Il a aussi accumulé des factures impayées car, avant la Révolution, il a fait faire d'importants travaux dans son château de Dangu (Eure) et dans son hôtel parisien. Sa fille, Mme de Matignon, était réputée pour ses coiffures sophistiquées et ses robes coûteuses qui n'avaient rien à envier à celles de Marie-Antoinette.

Breteuil vend sa vaisselle d'argent en novembre 1789 et sa bibliothèque en 1791, mais cela ne suffit pas à éponger ses dettes, qui s'élèvent à la fin de l'année 1791 à un demi-million de livres.

Le comte de Fersen en avertit la reine dès le 4 mars 1792 [lettre conservée en 440AP/1] et demande une aide. Après la mort du roi, c'est le comte de Fersen qui se charge de soutenir financièrement le conseiller de Louis XVI et l'ami de sa famille : il lui rachète sa plantation de Saint-Domingue, qui ne vaut rien : c'est une sorte de prêt d'argent déguisé. Il fera aussi de nombreuses démarches auprès de la cour de Vienne puis de la duchesse d'Angoulême pour obtenir le remboursement des sommes prêtées par M^{me} de Korff pour le financement de la fuite de la famille royale en juin 1791 (cf. Journal de la correspondance de Fersen, conservé aux Archives nationales de Suède). Il rentra en France en 1804, ruiné.



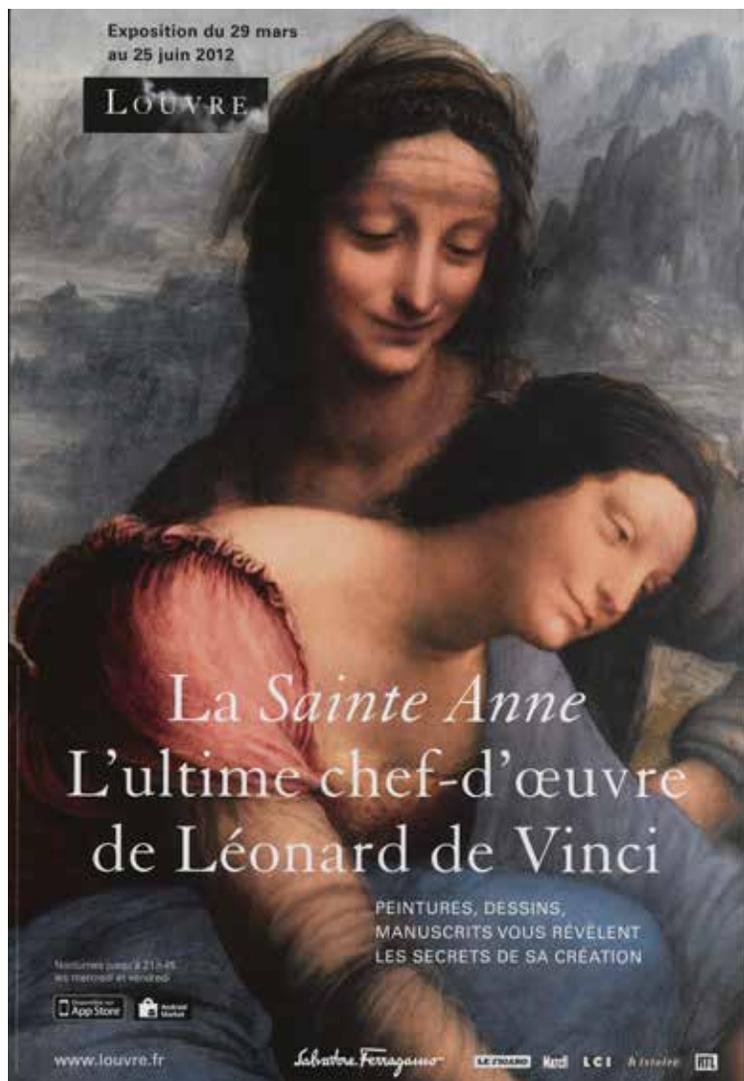
Portrait du baron de Breteuil (1787). © 2012 RMN-Grand Palais (musée du Louvre)/René-Gabriel Ojéda

ENTRÉES REMARQUABLES

LES AFFICHES DU MUSÉE DU LOUVRE (1989-2014)

par Valérie Baud, archives du musée du Louvre, et Aurélie Peylhard, Mission Cartes et plans aux Archives nationales

Le musée du Louvre a versé récemment aux Archives nationales un important ensemble d'affiches promouvant ses activités de 1989 à 2014, période durant laquelle sa fréquentation a considérablement augmenté.



Affiche d'exposition, [vers 2000], 20190326/41, pièce 292, René Gabriel Ojéda (photographie), Corinne Geney, Julie Richard (conception graphique).
© Archives nationales de France

Jusqu'en 1988, la communication du Louvre est assurée par la direction des Musées de France et, pour les expositions, par la Réunion des musées nationaux. C'est à l'occasion de l'inauguration de la Pyramide que l'établissement public du Grand Louvre [EPGL] est doté d'un service de communication propre. Un nouveau logotype rectangulaire – la typographie LOUVRE se détachant sur une photographie de nuages en noir

et blanc – est alors réalisé par l'illustre collectif Grapus. Présent sur toutes les affiches, ce logo est le fer de lance de la nouvelle stratégie de communication et lui confère son identité visuelle. Ces affiches illustrent la vie du musée le plus visité au monde sur une longue période (expositions, événements, partenariats). Elles reflètent également l'évolution des choix graphiques et communicationnels faits par l'institution pour promouvoir ses activités, mais aussi pour renforcer son image et élargir son public. L'instrument de recherche qui accompagne ce versement permet de suivre chronologiquement la programmation culturelle, déclinée en saisons, mais aussi les campagnes de communication ciblées appuyant la politique des publics (horaires, site Internet, dispositifs d'abonnement, etc.). Malgré le succès rencontré, la direction reste vigilante, une vaste campagne publicitaire est organisée en 1998 pour surmonter les réticences à la visite : trop d'attente, trop cher, trop compliqué...

Ces quelque 800 affiches ont été reconditionnées dans des matériaux neutres pour en assurer la transmission aux générations futures et en permettre la consultation dans la salle de lecture des Archives nationales sur le site de Pierrefitte-sur-Seine. Elles viennent compléter les importants fonds d'archives relatifs au musée du Louvre (dossiers, plans et photographies) déjà conservés aux Archives nationales.

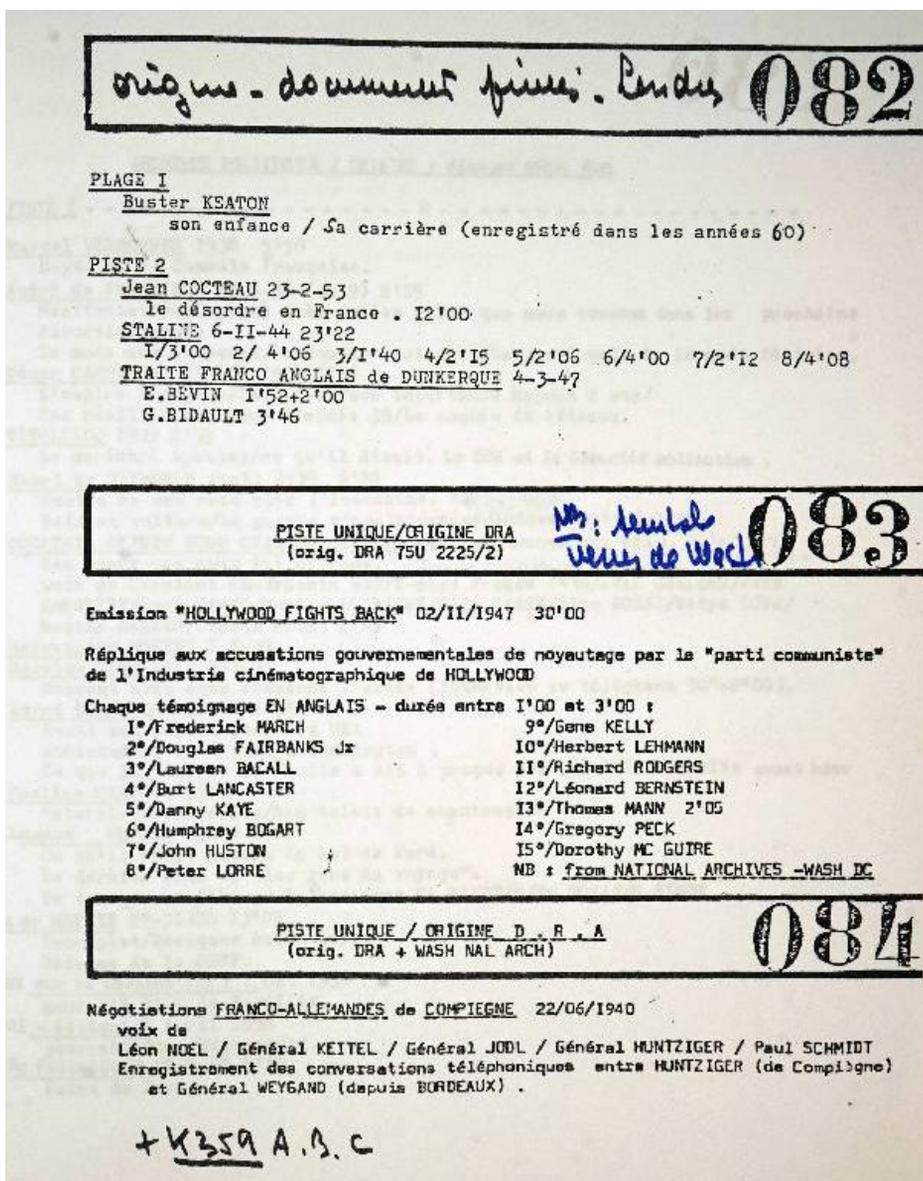


Affiche de communication, 2012, 20190326/48, pièce 353, Michel Chassat (photographie), Gersende Hurpy (conception graphique).
© Archives nationales de France

LA COLLECTION SONORE JOSÉ SOURILLAN, ÉCOUTER LE XX^e SIÈCLE

par Martine Sin Blima-Barru, département de l'Administration des données, et Henri Chamoux, Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes [LARHRA]

Collectionneur passionné d'archives sonores anciennes, José Sourillan (1936-2017) a consacré sa vie à amasser des enregistrements audio sur le temps présent. En se portant acquéreur de cet ensemble de 2000 heures d'écoute, les Archives nationales ont enrichi leurs fonds des paroles, dites ou chantées, ainsi sauvées de l'oubli, qui entreront en résonance avec les envies de découverte du public ou feront l'objet de recherches académiques.



Description de trois bandes magnétiques par José Sourillan. © Archives nationales de France

Le xx^e siècle, vu par José Sourillan, laisse entendre une polyphonie de paroles, saisies dans leur grande diversité, rassemblées par un collectionneur passionné avec éclectisme et en profusion. Si le voyage sonore vous tente, allez-y ! Ici, des discours historiques et des interviews du passé (dictateurs, rois et reines, stars du théâtre et du cinéma, personnalités politiques diverses, sportifs, écrivains et autres célébrités) ; là, des événements historiques comme les

négotiations franco-allemandes de Compiègne des 20-21 juin 1940 avec les voix de Léon Noël, du général Huntziger et du général Weygand (copie dite Hitler) ; par-là, des personnalités chantant, non point celles qui firent carrière dans la chanson, mais des stars du cinéma ou des sportifs qui s'aventurèrent dans ce domaine ; ou encore ce qu'on pourrait appeler des chansons de circonstances qui comportent un message politique comme le *Chant des partisans*, en français et en russe, par son autrice d'origine russe, Anna Marly, ou qui commentent un événement du passé, l'arrivée de Lindbergh à Paris, les débuts de l'automobile ; ou encore, la reconstitution en studio de grands événements survenus entre 1895 et 1924, en un temps où les « reportages en extérieurs » étaient inconnus, comme le tremblement de terre de San Francisco, l'ouverture du canal de Panama ou l'incendie du Bazar de la Charité ; et puis les publicités chantées et parlées, celles qui ont marqué la période 1926-1957.

Avant l'acquisition par les Archives nationales, Henri Chamoux, chercheur au LARHRA, a numérisé l'intégralité de la collection. Les Archives nationales ont entrepris un important travail de différenciation des contenus rassemblés de façon aléatoire sur les enregistrements, pour qu'ils puissent être plus facilement retrouvés. En attendant, la consultation du recensement, dressé par José Sourillan lui-même, permet une plongée dans ce flot étourdissant de paroles (<http://www.archeophone.org/Sourillan>). Tous les thèmes ont rencontré l'intérêt boulimique de José Sourillan, tour à tour technicien, archiviste, réalisateur. Alors offrez-vous un voyage sonore par simple curiosité, ou au contraire en vous intéressant à un aspect en particulier, en écoutant cette collection étonnante et insolite.

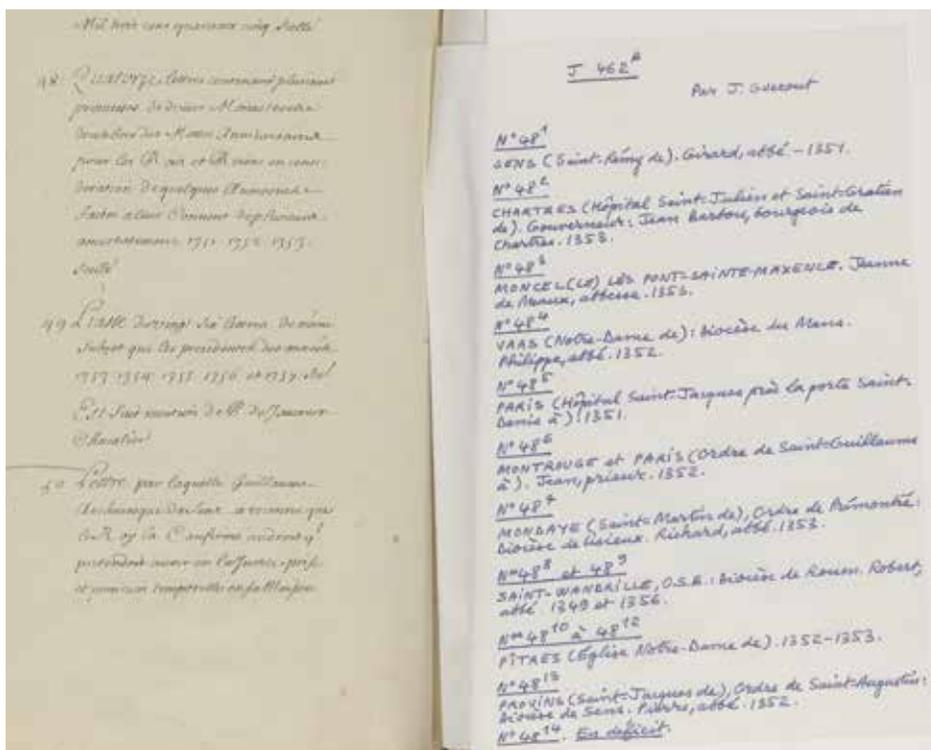
Pour plus d'informations :

daaaa.archives-nationales@culture.gouv.fr

VIE DE FONDS

TRÉSOR DES CHARTES
DE LA SACRALISATION À LA NUMÉRISATION

par Jean-François Moufflet, département du Moyen Âge et de l'Ancien Régime



Emplacement actuel des layettes du Trésor des chartes dans les Grands Dépôts Napoléon III. © Archives nationales de France
Analyses et annotations ultérieures dans l'inventaire (J. Guerout). © Archives nationales de France

Le Trésor des chartes des rois de France est considéré comme le dépôt primitif des archives de la royauté capétienne. Au début du XIII^e siècle, les archives du gouvernement sont déposées dans le palais royal de Paris, avant d'être installées dans la sacristie de la Sainte-Chapelle, forme de sacralisation de la mémoire royale.

Le Trésor des chartes constituait un réservoir de titres destinés à servir les intérêts domaniaux et diplomatiques de la Couronne. Si des documents résultant de l'activité du gouvernement royal y sont naturellement entrés, les archives d'anciennes principautés tombées dans la domanialité royale y ont également été intégrées. Les documents issus des relations diplomatiques, en particulier les traités antérieurs à 1660, constituent également un important ensemble. De 1615 à 1623, un juriste et un historiographe, Pierre Dupuy et Théodore Godefroy, se voient confier la tâche de reclasser et d'inventorier le Trésor des chartes. Le classement actuel du fonds repose encore sur leurs travaux. L'inventaire ne couvrait néanmoins pas l'ensemble des archives de ce fonds : un second ensemble, nommé « Supplément », a été décrit en 1912-1914 par Henri de Curzon, dont les inventaires ont été déjà publiés en ligne. Aujourd'hui coté en série J, le Trésor des chartes fait l'objet de nombreuses sollicitations de la part des chercheurs. En raison du caractère précieux et fragile de ces archives, les documents leur sont

communiqués à l'unité lorsqu'ils ont besoin d'accéder aux originaux, ce qui nécessite une identification à la pièce. Or, la première partie du Trésor des chartes n'est pas encore complètement couverte par des inventaires récents, ce qui rend le repérage des pièces plus délicat. En attendant que de nouveaux inventaires soient produits, il a paru souhaitable de faciliter la tâche des lecteurs en leur donnant accès à celui de Dupuy et Godefroy. Malgré son âge, il garde toute sa pertinence, d'autant que certains exemplaires de l'inventaire ont été mis à jour ultérieurement par les archivistes. L'exemplaire considéré comme le plus utile a été numérisé : il s'agit d'une copie en 9 volumes du XVIII^e siècle de l'inventaire d'origine, complété dès l'époque de sa réalisation et agrémenté d'analyses supplémentaires de Jean-Léon Dessalles et Louis-Claude Douët d'Arcq au XIX^e siècle, et de Jean Guerout au XX^e siècle. Henri de Curzon y a par ailleurs reporté les cotes actuelles de la série J en 1891, tout en vérifiant la présence ou la disparition des documents depuis l'époque de la rédaction de l'inventaire, travail complété par Jean Guerout et Ghislain Brunel. L'inventaire mis en ligne permet d'accéder à la numérisation de ces volumes. Les images ont été regroupées article par article, si bien que, depuis le sommaire, avec la cote d'une boîte, le chercheur a la possibilité de retrouver immédiatement les analyses des pièces qu'elle contient.

Retrouvez
sur la
Salle des
inventaires
virtuelle :

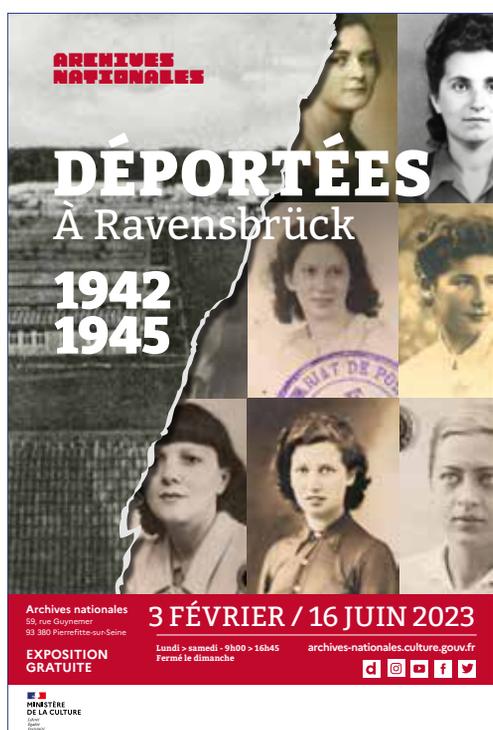


DÉPORTÉES À RAVENSBRÜCK, 1942-1945

EXPOSITION DU 3 FÉVRIER AU 16 JUIN 2023

par Lucile Chartain, département de l'Exécutif et du Législatif, et Marine Garnier, département de la Justice et de l'Intérieur

Entre janvier 1942 et septembre 1944, 9 000 femmes vivant en France ont été déportées en Allemagne du fait de leur opposition au régime nazi. Environ 7 000 d'entre elles ont été transférées au camp de concentration de Ravensbrück, principalement réservé aux femmes et situé à 80 kilomètres au nord de Berlin. Sur les 130 000 personnes incarcérées au camp entre 1939 et 1945, des dizaines de milliers y sont décédées.

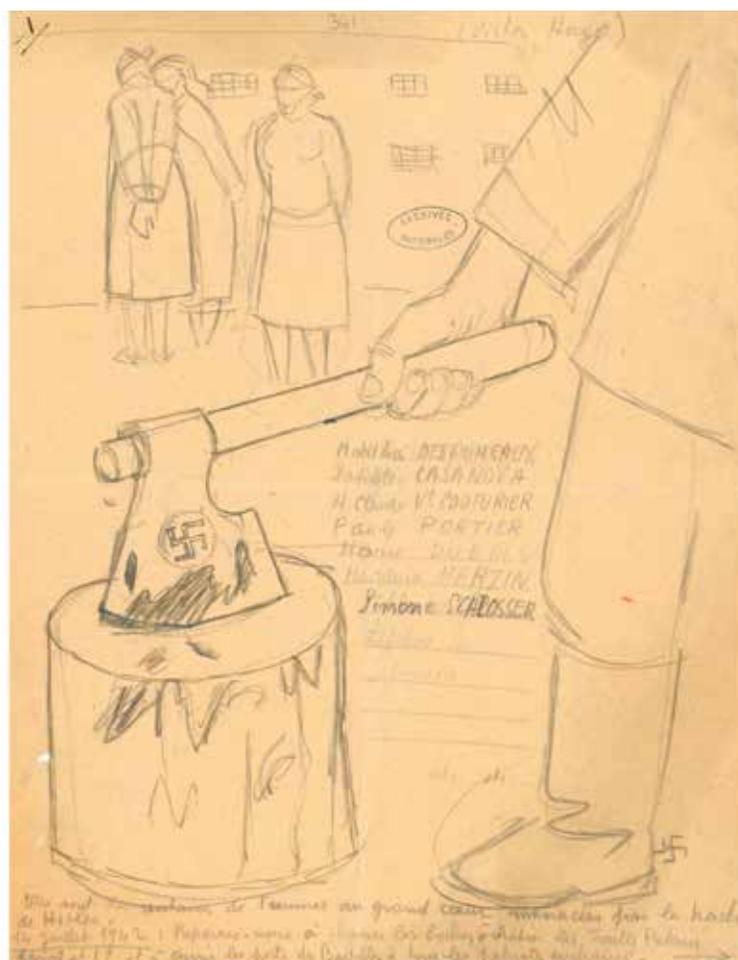


Les documents présentés, grâce au croisement entre archives privées et publiques, favorisent une évocation riche et foisonnante des différents parcours de ces femmes déportées à Ravensbrück.

Les archives publiques de la police et de la justice sont notamment des sources précieuses pour illustrer certaines thématiques de l'exposition ayant trait à l'engagement politique et social. La surveillance des militantes communistes avant et après la guerre est par exemple évoquée à travers des notes des Renseignements généraux issues des fonds de la direction de la Sûreté. Ces archives retracent notamment le parcours de Martha Desrumaux, syndicaliste originaire du Nord, et de Teresa Noce, cofondatrice du parti communiste italien en 1921,

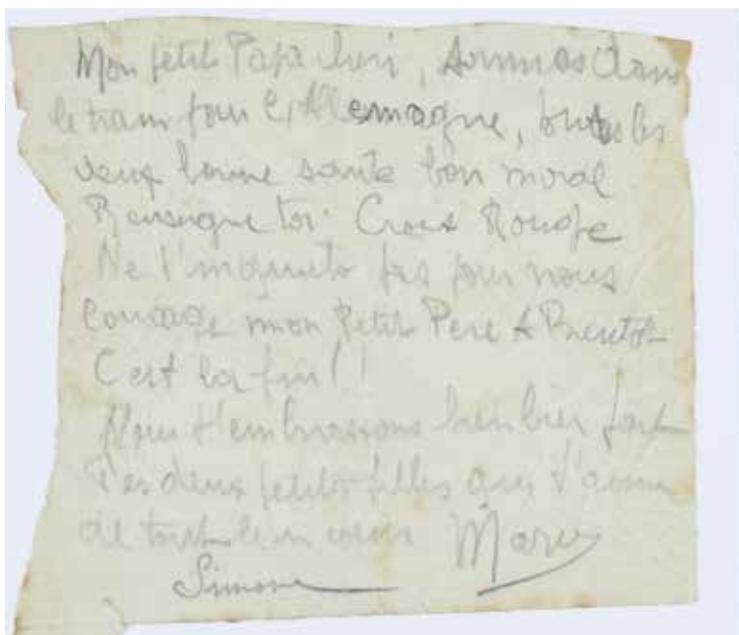
Le mémorial de Ravensbrück a inauguré le 30 avril 2022 une exposition bilingue allemand/français intitulée *Résistance, répression, déportation. Femmes de France au camp de concentration de Ravensbrück, 1942-1945*.

En écho à cette manifestation, les Archives nationales présentent au public, à Pierrefitte-sur-Seine, du 3 février au 16 juin 2023, des documents et des objets originaux issus de leurs fonds. L'exposition *Déportées à Ravensbrück, 1942-1945* s'attache à restituer les parcours de seize femmes déportées depuis la France. Les documents font état de la surveillance de ces femmes avant leur arrestation, de leur engagement dans des mouvements et des réseaux de résistance, de leur internement en France, avant d'exposer leur quotidien et leur survie à Ravensbrück. L'exposition est également l'occasion d'évoquer le retour des rescapées, leur reconstruction et leur engagement pour la mémoire de la résistance et de la déportation. Certains de ces parcours, comme ceux de Germaine Tillion ou d'Anise Postel-Vinay, sont connus et documentés par leurs témoignages et leur travail scientifique et historique sur les camps. D'autres, comme ceux d'Yvonne Baratte ou de Marie Alizon, décédées en déportation, sont plus méconnus : leur mémoire a, avant tout, été perpétuée par les survivantes.



Projet d'affichette réalisé par les comités féminins de la Résistance et saisi par les brigades spéciales de la préfecture de police de Paris en 1942. On peut y lire, au bas de la page, 14 juillet 1942 : préparons-nous à chasser les Boches [...] et à ouvrir les portes des Bastilles à tous les patriotes enchaînés. Z/4/147/1, dossier 543, scellé 92. © Archives nationales de France

SUITE



Message adressé à leur père par Marie et Simone Alizon, jeté du train à destination d'Auschwitz-Birkenau le 24 janvier 1943. 72AJ/2938. © Archives nationales de France

exilée en France dans l'entre-deux-guerres et arrêtée pour son engagement contre l'occupant allemand. De même, les archives de la section spéciale de la cour d'appel de Paris permettent de mettre en lumière les modes d'action de la résistance féminine et les rouages de sa répression.

Des fonds privés d'une grande richesse, collectés auprès d'associations, d'anciennes déportées et de leurs proches, permettent également d'éclairer les conditions de détention des femmes emprisonnées en France puis à Ravensbrück. C'est le cas notamment des fonds Artur et Lise London, Jacqueline Péry d'Alincourt¹, Yvonne Baratte², Noëlla Rouget, Simone Alizon ou encore Janine Carlotti. Parmi les documents marquants issus de ces archives, on compte par exemple des lettres et des billets clandestins rédigés en prison par Lise London et Noëlla Rouget avant leur départ pour l'Allemagne. La correspondance précaire qu'elles entretiennent avec leurs proches dévoile une détention ponctuée de violences et d'événements marquants : le fiancé de Noëlla Rouget, incarcéré en même temps qu'elle à la prison d'Angers, est fusillé en décembre 1943, tandis que Lise London accouche de son fils Gérard en avril 1943 à la prison de la Petite Roquette.

Des petits billets signés par les sœurs Simone et Marie Alizon, jetés du train qui les déporte depuis Compiègne et destinés à leur père, sont également présentés dans l'exposition. Le ton des sœurs bretonnes, déterminé, se veut rassurant : « Sommes dans le train pour l'Allemagne, toutes les deux bonne santé bon moral. [...] Courage mon petit père. A bientôt. C'est la fin ! »

L'un des billets porte une mention confirmant sa transmission et témoignant des chaînes de solidarité à l'œuvre autour des convois de déportation : « Trouvé ce papier dans mon jardin le long de la voie ferrée Compiègne-Tergnier et vous l'envoie aussitôt. 28/02/43. »



Épingles à cheveux et peigne de fortune rapportés par Ariane Kohn de Ravensbrück lors son évacuation en avril 1945. 72AJ/NC_Privés/22. © Archives nationales de France

Des documents et des objets ramenés de Ravensbrück sont également exposés. Certains, présentés pour la première fois, traduisent les conditions extrêmes dans lesquelles vivent ou survivent les déportées. Ainsi, les esquisses réalisées par Yvonne Baratte quelques jours avant son décès à Ravensbrück font revivre les visages de ses camarades de déportation et laissent entrevoir la dureté des travaux au camp. De même, les menus objets rapportés de déportation par Ariane Kohn sont les témoins précieux de son quotidien : une minuscule écuelle, une cuillère en bois gravée au dos d'une croix de Lorraine, des épingles en fil de fer, un peigne de fortune, un mouchoir récupéré dans la poche d'un manteau attribué lors de l'évacuation du camp.

Enfin, une partie des documents exposés témoigne du progressif retour à la vie des femmes revenues de Ravensbrück et des liens d'amitié durables tissés en déportation. Un carnet tenu par Janine Carlotti narre par exemple son quotidien lors des derniers jours de fonctionnement du camp, sa libération par les troupes soviétiques et son lent rétablissement physique et psychique au cours des mois suivants. Est également exposé un livre d'or offert à Noëlla Rouget par ses compagnes lors de son départ du chalet de la *Gumfluh*, maison de convalescence fondée par l'Association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance [ADIR] dès l'automne 1945. Il s'ouvre avec quelques mots éloquentes de Geneviève de Gaulle, évoquant Ravensbrück comme un événement à la fois traumatique et fondateur : « Avec ma profonde amitié chère Noëlla, celle qui est née à Ravensbrück pendant nos méditations en commun et notre mois de Marie le soir derrière le block 27. »

¹ *Mémoire d'avenir* n° 46, p. 8.

² *Mémoire d'avenir* n° 47, p. 5.

Pour plus d'informations :



PIERREFITTE-SUR-SEINE : DÉJÀ 10 ANS !

par Claire Béchu, Mission de la diffusion scientifique

Le 11 février 2013, le président de la République François Hollande inaugurerait le nouveau bâtiment des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine. En ce dixième anniversaire de l'ouverture du site au public, retour sur une longue aventure.



Site de Pierrefitte-sur-Seine. © Archives nationales de France

Du lobby à la décision présidentielle

« Il faut une Cité des Archives pour mettre les Archives au centre de la Cité ». Cette phrase lapidaire, extraite du rapport remis par Philippe Béval, directeur des Archives de France, à Catherine Trautmann en novembre 1998 et publié le 2 février 1999, *Pour une stratégie d'avenir des Archives nationales*, donne le ton de l'état dans lequel il avait trouvé cette institution lors de sa nomination à la direction. Malgré les efforts – mais aussi les alertes et les mises en garde – de ses prédécesseurs, les Archives nationales souffrent non seulement de criants besoins matériels, au risque de connaître une catastrophe patrimoniale, mais aussi, voire surtout, d'un manque de reconnaissance de leur place dans la société.

Le départ de Philippe Béval à la fin de l'année 2000 faisant redouter une mise en sommeil du rapport, une association

composée de chercheurs et d'archivistes voit le jour le 17 janvier 2001 à la Sorbonne. Les 150 personnes présentes lui donnent pour nom « Une cité pour les Archives nationales » et en confient la présidence à Annette Wieviorka, directrice de recherches au CNRS. Cet appel au secours est destiné à attirer l'attention des pouvoirs publics sur la situation alarmante des sites de Paris et de Fontainebleau et à demander qu'une volonté publique se fasse jour pour offrir à ces établissements le statut et les moyens qui leur étaient indispensables. La demande concrète portait donc sur la construction, à Paris ou en proche banlieue, d'un nouveau bâtiment permettant de faire face à l'accroissement des fonds et à l'augmentation de la demande du public, mais aussi sur une revalorisation sensible des moyens et d'une prise en compte efficace des besoins des usagers, bref, une « refondation des Archives nationales ».

La pugnacité et la force de conviction

des membres de l'association, véritable lobby, poussent les pouvoirs publics à agir vite. Ainsi, le 5 décembre 2001, ouvrant le colloque *Les Français et leurs archives*, organisé par l'association, le Premier ministre Lionel Jospin annonçait la création d'un nouveau centre permettant à la fois de répondre aux demandes du public et de donner aux archivistes les moyens de mieux remplir leurs missions. Son implantation était prévue en région parisienne, à proximité des producteurs d'archives et dans un environnement scientifique et culturel qui favorise son développement et sa fréquentation.

Dès le 4 avril 2002, le ministère de la Culture indiquait que, sur la vingtaine de sites visités, cinq avaient été retenus, et au terme d'une étude approfondie, le site de Pierrefitte-sur-Seine était choisi, compte tenu de sa proximité avec Paris, de la bonne desserte par les transports en commun (métro) et de l'environnement scientifique

SUITE

et culturel assuré par le voisinage immédiat de l'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis.

Ainsi, le 9 mars 2004, le président de la République Jacques Chirac pouvait-il annoncer sa décision de faire construire le nouveau centre des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine.

Mise en place de plusieurs chantiers

Dès lors, plusieurs chantiers se mettent en place, qui tous vont participer à la réussite du projet.

À l'issue d'un concours d'architecture international, le choix final se porte en mai 2005 sur le projet de Massimiliano Fuksas. Le bâtiment proposé, de taille imposante, est fondé sur des principes de densité, de matérialité et d'inertie thermique et est destiné à avoir un fort impact sur cette zone de la Seine-Saint-Denis en pleine mutation. Le « coffre précieux », selon l'architecte lui-même, bardé d'une peau d'aluminium, a une capacité de 350 kilomètres linéaires et offre d'excellentes conditions de conservation comme de réelles commodités pour la communication des documents. En avant du monolithe, des « satellites » abritent les locaux administratifs, les bureaux professionnels liés à l'activité des archives, les espaces de conférences et de réunions, et l'accueil du public.

Les autres chantiers sont lancés en parallèle et permettent de

- Donner un statut juridique aux Archives nationales, en en faisant un service à compétence nationale, avec un directeur de plein exercice et une gestion déléguée de leur budget.

- Procéder à une nouvelle répartition des fonds. Les archives antérieures à la Révolution française et les archives des notaires de Paris demeureront sur le site parisien et le nouveau site conservera les fonds postérieurs à cette date.

- Récoler l'ensemble des fonds, opération préalable au déménagement indispensable pour connaître leur importance linéaire exacte, les spécificités éventuelles de leurs

conditionnements et permettre ainsi une installation à l'identique dans les nouveaux magasins.

- *Dématérialiser les instruments de recherche*, objectif scientifique majeur afin de mettre à la disposition des chercheurs via le site Internet de l'institution les instruments de recherche existants. Au terme d'une vaste opération de numérisation de ces derniers, quels que soient leurs supports et formats, plus de 20 000 inventaires ont nourri la nouvelle salle des inventaires virtuelle.

- *Dépoussiérer, numériser/microfilmer des séries entières ou partielles de documents*, en raison de leur état de conservation.

- *Enfin... déménager les fonds*. Une fois le récolement mené à bien (2005-2009) et le bâtiment construit, il n'y avait « plus qu'à déménager ». Malgré la dispersion physique et géographique des fonds, la fiabilité du récolement et une très bonne préparation des chaînes de transfert ont permis de déménager en un temps record plus de 250 kilomètres d'archives.

Dix ans plus tard : une extension en perspective

Pourtant, dix ans plus tard, une extension est déjà nécessaire et la ministre de la Culture vient de choisir le projet architectural de l'agence l'AUC, grand prix de l'urbanisme 2021, une tour de 73 mètres voulue comme un nouveau signal dans le territoire de Plaine Commune.

Prévue dès l'origine, la réflexion sur l'extension a dû être avancée en raison de la fermeture du site de Fontainebleau et du rapatriement à Pierrefitte-sur-Seine des quelque 70 kilomètres d'archives qui y étaient conservés. Ce transfert ajouté au fait que les Archives nationales continuent à recevoir chaque année plusieurs kilomètres d'archives sur support papier conduit à une saturation du bâtiment actuel avant 2030. L'extension, d'une capacité de 100 kilomètres, permettra d'accueillir les nouvelles archives au moins jusqu'en 2050, mais aussi d'améliorer les fonctionnalités du site en offrant de nouveaux espaces de traitement, de restauration et de reproduction des documents.

Dix ans plus tard, l'installation des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine a bien ancré la place scientifique et culturelle de l'institution dans cette partie du département de la Seine-Saint-Denis.

DIX ANS, ÇA SE FÊTE !

Le 11 février 2013, le président de la République François Hollande, inaugurerait le nouveau site des Archives nationales construit à Pierrefitte-sur-Seine, faisant ainsi des Archives nationales le plus grand centre archivistique d'Europe. En avril 2023, pour mesurer le chemin parcouru depuis la genèse du projet, les Archives nationales vous invitent à un colloque exceptionnel où intervenants et grands témoins reviendront sur le caractère déterminant de cette installation et ses effets sur l'enrichissement des fonds, leur valorisation scientifique, culturelle et artistique.

Pour obtenir le programme, inscrivez-vous à notre lettre d'information.



Site de Pierrefitte-sur-Seine. © Archives nationales de France

QUESTIONS À MICHEL FOURCADE, MAIRE DE PIERREFITTE-SUR-SEINE



Michel Fourcade aux Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, le 11 février 2013. © Archives nationales de France

Avant leur implantation sur le territoire de votre commune, connaissiez-vous les Archives nationales ? Quelle part avez-vous prise dans ce choix d'implantation ?

Michel Fourcade : Connaissant bien Paris, je connaissais évidemment l'hôtel de Soubise, mais sans qu'il ait particulièrement attiré ma curiosité, n'étant pas historien. J'ai, en revanche, comme membre de la municipalité d'alors, suivi avec mon prédécesseur, qui était maire en 2005, Catherine Hanriot, les différentes étapes visant à implanter les Archives nationales en banlieue parisienne. Plusieurs villes étaient en concurrence.

Je trouve que c'est un beau clin d'œil quand on veut bien se rappeler que, lors de la rédaction des cahiers de doléances ayant précédé la Révolution française, c'est un Pierrefittois, Jean-Baptiste Lardier, qui a

émis l'idée de garder de manière étatique les minutes d'actes concernant les religieux, comme cela se pratiquait pour les registres de baptêmes, mariages et sépultures.

Quelles attentes aviez-vous au lancement de ce projet ?

M. F : Plus que mes mots, je crois que ceux d'Ami Karim, le slameur invité à s'exprimer lors de la pose de la première pierre en 2011, ont été révélateurs. Il soulignait la différence entre un musée et les Archives nationales, le traitement réservé à une lettre d'amour et aux plans de Napoléon ou le poids dans une vie d'un acte de naturalisation.

Parlant de l'armoire du passé, il soulignait déjà alors devant le bâtiment de Massimiliano Fuksas combien il fallait de place pour garder le temps. Lors de l'inauguration avec le président Hollande

en février 2013, j'ai été marqué par un mouchoir abîmé avec un message, celui qu'a jeté de son train mortifère l'un des derniers déportés du camp de Drancy.

Dix ans plus tard, quel bilan en tirez-vous ? Avec le nouveau projet d'extension, quelles perspectives envisagez-vous ?

M. F : J'ai un avis partagé. Le personnel des Archives s'est plié en quatre pour faire découvrir leur institution, le bâti et ses trésors au personnel communal. Des visites spécifiques ont eu lieu, comme celle sur la relation entre football et politique lors de la Coupe d'Europe. Des visites des magasins et de l'atelier de restauration ont aussi eu lieu.

Les représentants de notre ville jumelle allemande de

Rüdersdorf ont pu découvrir des documents mêlant Konrad Adenauer, le général de Gaulle et Walter Ulbricht, qui remontaient aux origines de notre jumelage, quand la question de la relation à l'Allemagne de l'Est nécessitait tant de démarches pour être aussi acceptée à l'Ouest. Un agent communal a aussi siégé dans plusieurs jurys de recrutement.

Il me reste donc trois regrets. Le premier, c'est que l'extension des archives impose de sacrifier quelques arbres. Le second, c'est de n'avoir jamais réussi à faire entendre au ministère de la Culture l'intérêt d'installer un restaurant panoramique au sommet d'un si bel édifice... Le dernier, c'est de constater que les enfants de nos écoles ne vont pas assez souvent à la découverte de l'écrin qui nourrit l'esprit, pour reprendre les mots d'Ami Karim. Mais quelle fierté d'avoir ici une si belle institution !

RÉSEAUX ET PARTENAIRES

HORS LES MURS ! LES EXPOSITIONS ITINÉRANTES DES ARCHIVES NATIONALES

par Ghislain Brunel, direction des Publics



L'exposition des Procès filmés aux Archives départementales de Gironde. © Archives nationales de France

Toucher des publics qui ne connaissent pas les Archives nationales ; Parcourir des territoires loin de Paris et de l'Île-de-France ; Élaborer des formes nouvelles de présentation des archives pour faciliter la circulation des expositions ; Voici quelques-uns des enjeux d'une présence « hors les murs » des Archives nationales. Mais l'itinérance d'une exposition ne va pas de soi, compte tenu des contraintes des normes de conservation des documents. Aussi les services d'archives ont-ils l'habitude de proposer des expositions sur panneaux qui reprennent un projet tenu *in situ* ou constituent un projet original.

La panthéonisation de Simone Veil le 1^{er} juillet 2018 a ainsi donné lieu à la conception d'une exposition en 11 panneaux, intitulée *Simone Veil, archives d'une vie*, et produite en partenariat avec le Panthéon. Fondée sur les archives personnelles de Simone Veil et retraçant son parcours, l'exposition a été sollicitée par des mairies et des universités de toutes les régions de France, dans son format d'origine ou sous forme numérique pour réimpression. De l'ambassade de France au Venezuela (commémoration du 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme) jusqu'à la Suisse, de nombreuses célébrations et inaugurations d'espaces publics intitulés au nom de Simone Veil se sont appuyées sur cette exposition.

L'exposition *Filmer les procès, un enjeu social*, qui donne à voir les archives audiovisuelles de la Justice, a été conçue

dès l'origine pour être valorisée par une itinérance nationale et internationale que permet le format numérique. Compte tenu des lieux des procès et des accusés qui y ont été jugés, des rapprochements géographiques se sont imposés. En des configurations différentes, l'exposition a été installée aux Archives des Yvelines (autour de Paul Touvier, jugé à Versailles), de la Gironde (autour de Maurice Papon, jugé à Bordeaux) et de la métropole du Rhône (autour de Klaus Barbie, jugé à Lyon) ainsi que dans les Instituts français d'Allemagne (Berlin, Brême, Ratisbonne) où ces procès faisaient sens. Les procès de leurs ressortissants poursuivis en France ont également suscité des partenariats actifs avec le Chili (Musée de la mémoire et des droits de l'homme de Santiago) et le Rwanda (Centre Iriba pour le multimédia et Institut français de Kigali).

Le cycle des *Essentiels* se fonde quant à lui sur une double présentation, celle des documents originaux à l'hôtel de Soubise (Paris) et celle de fac-similés sur le site de Pierrefitte-sur-Seine, réutilisable aisément en tous lieux. La déclinaison en fac-similés a aussi cet avantage d'offrir au public un contact avec la matérialité des documents. Depuis les Journées européennes du patrimoine 2022, la préfecture de la Seine-Saint-Denis accueille l'exposition sur la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, avant de commémorer la Journée internationale des droits des femmes en 2023 en empruntant l'exposition sur l'ordonnance de 1944 leur accordant le droit de vote. L'exposition relative au décret d'abolition de l'esclavage de 1848 sera, quant à elle, prêtée en 2023 aux Archives départementales de la Charente-Maritime, dans une ville, La Rochelle, dont l'histoire est intimement liée à la traite atlantique. De manière plus ambitieuse encore, l'exposition *Plateau volant, motolaveur, purée minute. Au Salon des arts ménagers (1923-1983)* présentée à Pierrefitte-sur-Seine en 2022 sera transposée au sein des espaces du Mucem-Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Marseille) à l'été 2023, sous un nouveau format et enrichie par les collections du musée.

LES ARCHIVES NATIONALES VOYAGENT AU JAPON

par Anne Le Foll, Mission de la diffusion scientifique



Le Pasteur galant ou la Guirlande/François Boucher (1738), AE/V1a/30.
© Archives nationales de France

Par la richesse de leurs fonds et collections, les Archives nationales font partie des grandes institutions qui sont régulièrement sollicitées pour des prêts d'œuvres.

Depuis le 5 novembre 2022, deux œuvres des Archives nationales sont présentées à Tokyo, à l'Artizon Museum, dans le cadre de l'exposition *Dialogues of the muses: The Paris Opera and the arts*, organisée en partenariat avec la BnF. L'exposition retrace l'histoire de l'Opéra de Paris, de sa création au XVII^e siècle jusqu'à nos jours, en montrant les croisements entre les arts et les collaborations avec les artistes des différentes époques.

Le tableau de François Boucher *Le Pasteur galant*, qui orne habituellement la chambre d'apparat de la Princesse dans l'hôtel de Soubise, illustre dans l'exposition la section consacrée à la Fête galante.

Cette huile sur toile représente un homme accrochant une guirlande de fleurs à une jeune bergère. Au second plan, caché derrière des ruines d'architecture, un jeune berger épie la scène. Cette œuvre parée d'un cadre d'époque Napoléon III en bois doré est à l'origine un dessus-de-porte peint vers 1738 pour la salle d'audience du prince Hercule-Mériadec, duc de Rohan, au rez-de-chaussée de l'hôtel de Soubise.

Elle fait partie de l'ensemble décoratif commandé en 1732 par le prince à l'architecte Germain Boffrand, à l'occasion de son second mariage avec la jeune Marie-Sophie de Courcillon et de la transformation de l'hôtel. Pour honorer cette commande, Boffrand fit appel aux peintres les plus en vue de l'époque, dont Boucher qui fut chargé de fournir sept dessus-de-porte représentant des paysages, des scènes mythologiques et des pastorales célébrant le thème de l'amour.

Cette œuvre avait déjà fait l'objet d'un prêt pour des expositions organisées par le Metropolitan Museum (1986) et le Louvre-Lens (2016).

Le tableau de Boucher côtoie dans l'exposition un dessin de l'atelier de Carlo Vigarani, extrait d'un recueil des Menus-Plaisirs intitulé *Recueil de décorations de théâtre*, t. IV, Paris, 1752, conservé dans les fonds de la Maison du roi (sous série O/1).

Ce dessin figure un décor d'une scène de *Thésée*, tragédie lyrique créée en 1675, dans laquelle Thésée s'apprête à boire le poison de la magicienne Médée. La scène se déroule dans un palais dont la perspective accentuée par la répétition des motifs donne une impression de profondeur et de grandiosité. Cette œuvre offre un témoignage des mises en scène spectaculaires des fêtes organisées par Louis XIV et orchestrées par le décorateur-metteur en scène vedette, Carlo Vigarani.

Ces deux œuvres seront exposées jusqu'au 5 février 2023 et regagneront ensuite le site parisien des Archives nationales.



Renaissance de Thésée par Egée, roi d'Athènes, scène 4 de l'acte V de *Thésée*, Carlo Vigarini (atelier), CP/O/1/3241, folio 43 (b). © Archives nationales de France

PUBLICATION

AUTOUR DE L'EXPOSITION *FACE AUX ÉPIDÉMIES*

Conférences

Revisiter notre lien aux microbes
par Marc-André Selosse

Samedi 14 janvier 2023, 14 h 30,
Salon du Prince, hôtel de Soubise

Nous avons appris les microbes (champignons, bactéries et virus) dans la maladie... Mais malgré cela, avons-nous compris notre lien avec eux ? D'abord, les craignons-nous assez ? Ensuite, comprendre comment notre évolution culturelle les a manipulés avant même que nous ne les connaissions ? Ni bons, ni mauvais, trop méconnus, les microbes construisent nos morts mais aussi nos vies...

Biologiste spécialisé en botanique et en mycologie, Marc-André Selosse est professeur au Muséum d'histoire naturelle et membre de l'institut Universitaire de France. Très actif dans le domaine de la vulgarisation scientifique, il est l'éditeur de la revue *Espèces* et l'auteur de nombreux ouvrages, dont *Jamais seul, ces microbes qui constituent les plantes, les animaux, les civilisations* (2017).

Savoir et pouvoir : une liaison nécessaire pour construire la confiance
par Pr. Jean-François Delfraissy

Samedi 21 janvier 2023, 14 h 30,
Salon du Prince, hôtel de Soubise

En mars 2020, environ 3,4 milliards de personnes ont été confinées pour limiter la propagation de la Covid-19. Entre peurs, torpeurs et rumeurs, nous avons pu sortir de l'accablement en mobilisant l'ensemble des savoirs acquis, tant en sciences dures qu'en sciences sociales, et des pouvoirs conférés aux gouvernements engagés dans la gestion de crise. Comment prévoir, en articulant savoir et pouvoir, en évitant toute forme de biopouvoir, et en intégrant l'incertitude comme une dimension inévitable de l'exercice politique en situation de crise ? Le professeur Jean-François Delfraissy revient sur cet événement planétaire, exceptionnel par son ampleur, sa durée et les métamorphoses sociétales, psychosociales et économiques qu'il a induites.

Médecin et professeur de médecine. Immunologiste, le professeur Jean-François Delfraissy est un spécialiste renommé du VIH et il préside le Comité consultatif national d'éthique depuis 2016. De mars 2020 à juillet 2022, il a été le président du Conseil scientifique covid-19 auprès du président de la République.

Le livre de l'exposition

Un ouvrage, coédité par les Archives nationales et les Éditions Michel Lafon, accompagne et prolonge l'exposition.

Face aux épidémies. De la Peste noire à nos jours de Philippe Artières, Claire Barillé, Christian Bonah, Patrice Bourdelais, Joël Chandelier, Lucile Douchin, Claire Fredj, Jean-Paul Gaudillière, Françoise Hildesheimer, Rafael Mandressi, Anne Rasmussen, Isabelle Séguy, Vanessa Szollosi, Paul-Arthur Tortosa, Frédéric Vagneron.
208 pages, 29 euros.

Retrouvez les précédentes conférences de
P. Boucheron,
P. Bourdelais,
A-M. Moulin :



INFORMATIONS PRATIQUES

• Pierrefitte-sur-Seine

59, rue Guynemer 90001
93383 Pierrefitte-sur-Seine Cedex
Tél. 01 75 47 20 00

• Paris

60, rue des Francs-Bourgeois 75003 Paris
Tél. 01 40 27 60 00

Imprimerie Perigraphic

45, avenue Pierre Brossolette
92 120 Montrouge

www.archives-nationales.culture.gouv.fr

Directeur de la publication

Bruno Ricard

Secrétaire de la publication

Léa Pinard

Comité de rédaction

Bruno Ricard, Claire Béchu, Ghislain Brunel, Gérald Gauguier, Gabrielle Grosclaude, Béatrice Hérold, Françoise Lemaire, Sabine Meuleau, Léa Pinard, Emmanuel Rousseau

Secrétariat : 01 75 47 21 35

Crédits photographiques

- Archives nationales de France
- Farida Brechemier
- Dominique Faget/AFP
- Alain Richard
- RMN-Grand Palais (musée du Louvre)/René-Gabriel Ojéda

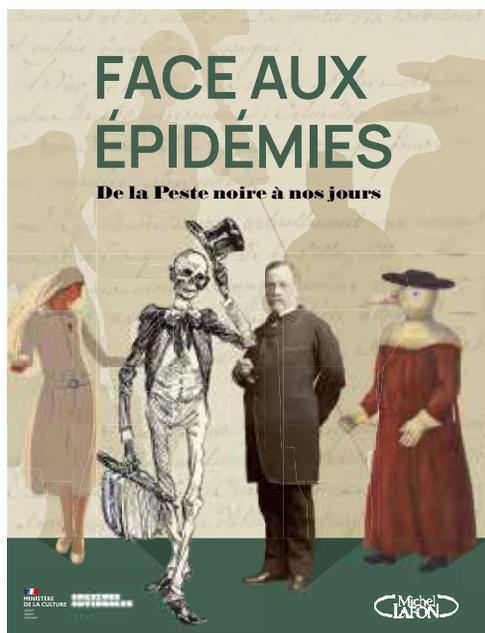
Réalisation graphique

Léa Pinard

Visuels de couverture

© OPPIC

Mémoire d'avenir en ligne



Soutenez la renaissance d'un joyau XVIII^e de la capitale !



Situé au cœur du Marais, l'hôtel de Rohan est l'un des plus prestigieux palais princiers du XVIII^e siècle de la capitale.

En soutenant cette restauration, vous offrez au public une occasion unique de découvrir son cabinet des Singes ou son salon des Fables, trésors décoratifs exceptionnels.



Faites un don



fondation-patrimoine.org